



&



UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL



UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY EN PARTENARIAT
AVEC L'UNIVERSITE DE PARIS XII VAL DE MARNE

Master de Management des Organisations

BP V 43 ABIDJAN

TEL : (225) 01 15 47 47 / 08 10 02 1

CONCOURS D'ENTREE EN LMO

LICENCE 3 DE Management des Organisations

20^{ème} Promotion (2016-2018)

DOSSIER DE CANDIDATURE

PIECES A FOURNIR

- 1/ Une (1) lettre de motivation manuscrite adressée au Doyen de l'UFR SEG ;
- 2/ Une (1) photocopie certifiée conforme à l'original (par la Mairie ou la Scolarité Centrale de l'Université de Cocody) du Diplôme (DEUG, DUPCF, DUT, DPECF, LSTCF2, BTS ou tout autre diplôme jugé équivalent) vous permettant de vous inscrire en L3MO. En sus, la photocopie simple des diplômes intermédiaires;
- 3/ Photocopie simple des relevés de notes ;
- 4/ Trois photographies d'identité récentes (en couleur) portant au verso votre nom et numéro de téléphone ;
- 5/ Une (1) pièce d'état civil ou tout document (extrait de naissance) permettant d'établir votre filiation ;

Frais de traitement de dossier et de concours : 15 000 F

DATE DE CLÔTURE DES CANDIDATURES

Jeudi 22 Septembre 2016 à 15h00

DATE DU TEST ECRIT

Mardi 27 Septembre 2016 à partir de 08h00

MODALITES DE RECRUTEMENT

L'admission au programme du **Licence 3 de Management des Organisations (L3MO)** de l'Université Félix Houphouët-Boigny se fait en trois (3) étapes :

1/ Présélection

A partir de l'**analyse du dossier**

2/ Admissibilité

A partir d'un **test écrit** portant sur Six (6) disciplines :

Disciplines	Contenu indicatif	Coef	Durée
Comptabilité générale	Comptabilité générale - SYSCOA	1	3 h
Economie	Microéconomie	1	2 h
Méthodes quantitatives	Mathématiques et statistiques	1	2 h
Techniques d'expression	<ul style="list-style-type: none">▪ Analyse et synthèse des documents▪ Dissertation	1	2 h
Langue	Anglais commercial	1	2 h

3/ Admission

L'admission n'est définitive qu'à l'issue de l'**entretien individuel avec le grand jury**.

L'entretien porte sur la culture générale, l'actualité économique et la motivation.

COÛT DE LA FORMATION

a) Frais de Scolarité : Neuf cent mille (900 000) francs F)

Versements	Taux	Montant	Période de règlement
1^{er} Versement	60%	540 000 F	A l'inscription (Service Financier de l'UFR SEG)
2^{ème} Versement	20%	180 000 F	Du 1^{er} au 5 Février 2017
3^{ème} Versement	20%	180 000 F	Du 1^{er} au 5 Avril 2017

b) Inscription Administrative : Voir la scolarité centrale de l'Université)

Prévoir la somme de 100 000f

NB : Tout(e) candidat(e) admis(e) au concours qui ne s'acquittera pas du premier versement à l'inscription sera considéré(e) comme démissionnaire et remplacé(e) immédiatement.

Par ailleurs, en cas d'abandon, de démission, de défaillance ou d'incapacité de l'étudiant(e), les frais de scolarité payés à l'UFR ne seront pas remboursés.

Bonne Chance !